

Association Loi 1901 Siège social : 1 Quai du Cordon Bleu 44 100 NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

Association Loi 1901 Siège social : 1 Quai du Cordon Bleu 44 100 NANTES

SOMMAIRE

-	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1 à 3
-	COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022	4 à 21



Association Loi 1901 Siège social : 1 Quai du Cordon Bleu 44 100 NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

A l'Assemblée Générale de l'association THEATRE ROYAL DE LUXE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association THEATRE ROYAL DE LUXE, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANTES, le 07/04/2023

FITECO,

Commissaire aux Comptes

Vincent THIEBAULT

Associé



Association Loi 1901 Siège social : 1 Quai du Cordon Bleu 44 100 NANTES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022



Bilan Actif

			31/12/2022		31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions brevets droits similaires Autres immobilisations incorporelles (1) Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	8 884	7 444	1 440	1 036
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	131 641 290 117	124 682 276 211	6 960 13 906	8 302 8 722
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	220		220	220
	TOTAL (I)	430 862	408 337	22 525	18 280
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et Acomptes versés sur commandes CREANCES (3)				
AC	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations	1 079		1 079	342 875
	Autres créances VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	21 449		21 449	34 019
	DISPONIBILITES	629 367		629 367	908 501
NOI	Charges constatées d'avance	2 644		2 644	3 163
ES DE RISATI	TOTAL (II)	654 539		654 539	1 288 557
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III) Primes de remboursement des obligations (IV) Ecarts de conversion actif (V)	47		47	55
	TOTAL ACTIF (IàV)	1 085 448	408 337	677 111	1 306 892
	(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an			'	220

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable



SOFAC

	Bilan Passif		
	Bharr acon	31/12/2022	31/12/2021
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
3	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
ž	Réserves Réserves statutaires ou contractuelles		
TONDS PROPRES	Réserves pour projet de l'entité	300 000	300 000
5	Autres		
-	Report à nouveau	59 758	60 862
	Excédent ou déficit de l'exercice	(170 336)	(1 104)
	Total des fonds propres (situation nette)	189 422	359 758
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	189 422	359 758
reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		050.40
tes diés	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	349 792	356 16
gég	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
- F	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	349 792	356 16
sions	Provisions pour risques Provisions pour charges	47 521	73 539
Provisions	Total des provisions	47 521	73 539
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
=	Autres emprunts obligataires		
DELLES (1)	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
=	Emprunts et dettes financières divers		
5	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 803	106 30
	Dettes des legs ou donations	65 572	109 34
	Dettes fiscales et sociales	05 372	103 34
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		301 78
	Total des dettes	90 376	517 43
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	677 111	1 306 89
			44.404.0
F	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(170 336,07)	(1 104,24

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable

Page:



Compte de Résultat 1/2

dont parrainages Produits de tiers financeurs Concours publics et subventions d'exploitation Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible Ressources liées à la générosité du public Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	mois 12 m	mois
Vente de biens et services Ventes de biens dont ventes de dons en nature Ventes de prestations de service dont parrainages Produits de tiers financeurs Concours publics et subventions d'exploitation Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible Ressources liées à la générosité du public Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Ventes de biens dont ventes de dons en nature Ventes de prestations de service dont parrainages Produits de tiers financeurs Concours publics et subventions d'exploitation Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible Ressources liées à la générosité du public Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		4
Ventes de prestations de service dont parrainages		
Ventes de prestations de service dont parrainages Produits de tiers financeurs Concours publics et subventions d'exploitation Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible Ressources liées à la générosité du public Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		63
Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		63
Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	312 459	42 703
Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	821 156 82	21 156
Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Mécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Legs, donations et assurances-vie Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Contributions financières Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Control of the Contro		
Utilisations des fonds dédiés	46 524	23 040
	170 030	22 731
Autres produits		57
Total des produits d'exploitation 2	350 168 1 00	09 754
Achats de marchandises		20 532
Variation de stock		20 332
Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	8	
Autres achats et charges externes	626 797	91 664
Address abrians of changes externed		
Variation de stock Autres achats et charges externes Aides financières Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements 1 Charges sociales	29 874	9 531
Salaires et traitements	134 315 4	15 499
U H Charges sociales	558 128	49 643
Dotation aux amortissements et dépréciations	9 438	10 065
Dotation aux provisions		4 909
	163 661	86 131
Autres charges	995	26 656
Total des charges d'exploitation 2	11	
RESULTAT D'EXPLOITATION (1	2 523 216 1 0	14 630

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable

Page:



SOFAC

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(173 048)	(4 877)
PRODUITS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 013	907
	Total des produits financiers	1 013	907
CHARGES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	1 013	907
	RESULTAT COURANT avant impôts	(172 036)	(3 970)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 346	5 470
EXCE	Total des produits exceptionnels	2 346	5 470
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	647	2 605
EXCE	Total des charges exceptionnelles	647	2 605
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 699	2 866
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	2 353 527 2 523 863	1 016 131 1 017 235
	EXCEDENT ou DEFICIT	(170 336)	(1 104)
CONT	TRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature	20.745	00.747
	Prestations en nature Bénévolat	96 717	96 717
CHAI	TOTAL RGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	96 717	96 717
	Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole	96 717	96 717
	Mission de Presentation avec attestation de l'Expert-Comptal	96 717	96 717

Page:



Règles et Méthodes Comptables

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 - article 7.21.24 début, 24-1°, 24-2° et 23-3° - règlement ANC 2018-06).

« Par souci de simplification, les informations obligatoires mais non applicables au présent dossier et celles jugées non significatives ne sont pas présentées »

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 677 111 €.

Le résultat net comptable est un déficit de -170 336 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ainsi, ils ne perturbent pas les charges et produits d'exploitation.

Présentation de l'association

Objet social:

Royal de luxe est une compagnie de théâtre de rue française. Son propos est de faire irruption dans l'espace public, notamment par le détournement d'objets et le recours au gigantisme.

Champ d'action:

- International

Moyens mis en oeuvre :

- Subventionnée par Nantes métropole, par le ministère de la culture, par la ville de Nantes, par la ville
- La vente de spectacle est aussi l'une de leur ressource.

Référentiel comptable applicable et Principes généraux

Référentiel comptable applicable

Le référentiel comptable applicable à l'association est le suivant :

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable



Règles et Méthodes Comptables

- Plan Comptable Général;
- Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par le règlement ANC n°2014-03 homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 (J.O du 15.10.2014) ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatif aux annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 (JO du 30 décembre 2018).

Principes généraux

Les informations obligatoires mais non applicables ainsi que celles dont l'importance n'est pas significative ne sont pas présentées (PCG art. 831-1 s.)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptable d'un exercice sur l'autre ;
- Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles et méthodes générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etablissement des états financiers en conformité avec le règlement ANC 2018-06 du 26 décembre 2018.

Faits significatifs de l'exercice

Néant.

Règles et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Selon les termes du règlement C.R.C. du 3/11/2005, il est fait application de l'annexe simplifiée.

En conséquence, les principes suivants sont appliqués :

- Amortissement des immobilisations non décomposables selon la durée d'usage ;
- Approche par la méthode des composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et déterminées de manière fiable.

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable



SOFAC

Règles et Méthodes Comptables

Au sein de l'association Royal de Luxe, aucune immobilisation n'a justifié l'application de la méthode par composant.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions de fonctionnement

Elles sont comprises dans les produits de l'association lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur :
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties ;

Les subventions de fonctionnement accordés pour plusieurs exercices à l'association sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en "produits constatés d'avance".

Aides à l'emploi ASP

Les subventions qui financent certains emplois aidés sont imputées dans les comptes de transferts de charges et non dans les comptes de subventions d'exploitation.

Fonds dédiés

La partie des subventions d'exploitation servant à financer des projets définis, qui à la clôture de l'exercice, n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisé dans un compte de "Fonds dédiés" (ANC, règlt 2018-06, art. 132-1).

Contributions volontaires

Les contributions volontaires correspondent à la valorisation de la mise à disposition :

- des locaux de l'ancienne usine Wessannen sise quai du Cordon Bleu évaluée à 96 717 €.

Fiscalité de l'association

Les activités de l'association sont fiscalisées.

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable

Page:



Règles et Méthodes Comptables

Rémunération des trois cadres plus hauts dirigeants bénévoles et salariés

Selon l'article 20 de la loi n°2006-486 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement collectif, nous vous informons que la rémunération des cadres dirigeants bénévoles et salariés a été la suivante au titre de l'exercice :

Rémunération globale : 237 590,66 €
Avantage en nature : Néant

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable





Annexe libre

AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraite

La méthode retenue pour l'exercice est conforme aux recommandations de l'ordre des Experts-Comptables et du Conseil National de la comptabilité (n°2003 R 01). Elle tient compte des éléments principaux suivants:

- L'âge de départ à la retraite prévu est fixé à 67 ans.
- Le départ à la retraite intervient à l'initiative du salarié.
- Le taux de charges sociales est de 45% pour les cadres et de 40% pour les non cadres.
- Le turn-over est considéré comme faible pour les cadres et les non cadres.
- Le taux d'actualisation est fixé à 0.80% (inflation comprise).
 La progression des salaires est de 1% constant.
- La table de mortalité retenue est la table règlementaire INSEE 2012-2014.
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.
- La convention collective retenue est celle des entreprises artistiques et culturelles.

Au 31/12/2022, le montant du passif social s'élève à 47 521 € et figure en comptabilité.

Effectif Equivalent Temps Plein

Le nombre de personnes employées au cours de l'exercice par l'association (permanents et intermittents) s'élève à 70 personnes.

L'effectif moyen est de 8 ETP dont 5 employés et 3 cadres.

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable

Page:





Immobilisations

		Valeurs		Mouvements d	e l'exercice		Valeurs
		brutes début	Augmentations Diminutions		ons	brutes au	
		d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	31/12/2022
LES	Frais d'établissement et de développement						
INCORPORELLES	Donations temporaires d'usufruit						
COR	Autres	8 392		492			8 884
4	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 392		492			8 884
	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement						
ES	Instal technique, matériel outillage industriels	130 440		1 202			131 641
	Instal., agencement, aménagement divers	156 270		5 167			161 43
NOR	Matériel de transport	38 071		4 800			42 87
CORPORELLES	Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours	83 787		2 022			85 809
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	408 568		13 191			421 759
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
ES	Participations évaluées en équivalence						
FINANCIERES	Autres participations						
ANC	Autres titres immobilisés						00
N N	Prêts et autres immobilisations financières	220					220
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	220					220
	TOTAL	417 179		13 683	7. 200 - 200 - 200		430 862

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable



Amortissements

		Amortissements début	Mouvements de l	exercice	Amortissements
		d'exercice	Dotations	Diminutions	31/12/2022
LES	Frais d'établissement et de développement				
INCORPORELLES	Donations temporaires d'usufruit				
CORP	Autres	7 356	88		7 44
Z	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 356	88		7 44
	Terrains Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
Щ	instal. agencement aménagement				
KELLES	instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels	122 137	2 544		47.4
PORELLES	Instal technique, matériel outillage industriels Autres instal., agencement, aménagement divers	151 295	3 409		154 70
ORPORELLES	Instal technique, matériel outillage industriels Autres instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport	151 295 37 185	3 409 1 598		154 70 38 78
CORPORELLES	Instal technique, matériel outillage industriels Autres instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier	151 295	3 409		154 70 38 78
CORPORELLES	Instal technique, matériel outillage industriels Autres instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport	151 295 37 185	3 409 1 598		154 70- 38 78
CORPORELLES	Instal technique, matériel outillage industriels Autres instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier	151 295 37 185	3 409 1 598		124 68: 154 70: 38 78: 82 72: 400 89:

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable

SOFAC

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
POUR PROVISIONS REGLEMENTEES ARGES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres PROVISIONS REGLEMENTEES Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pertes de change				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	73 539		26 018	47 521
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 539		26 018	47 521
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients, usagers Sur créances reçues par legs ou donations Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	73 539		26 018	47 521
	t dotations reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			26 018	
	s mis en équivalence : montant de la dépréciation à la ègles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.	clôture de l'exercice ca	culée selon		

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable

Page:



Créances et Dettes

	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	220		220
Clients, usagers douteux ou litigieux			
Autres créances clients, usagers	1 079	1 079	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Créances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	21 449	21 449	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	2 644	2 644	
TOTAL DES CREANCES	25 392	25 172	220
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires conve	ertibles				
Autres emprunts obligataire	MACHINE CO.				
Emprunts dettes ets de cré					
Emprunts dettes ets de cré					
Emprunts et dettes financiè	The same of the sa				
Fournisseurs et comptes ra		24 803	24 803		
Dettes des legs ou donation	CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF		200		
Personnel et comptes ratta		22 707	22 707		
Sécurité sociale et autres d' Impôts sur les bénéfices		40 269	40 269		
Impôts sur les bénéfices	3		11.00		
Taxes sur la valeur ajoutée		133	133		
Obligations cautionnées		81980		*	
Autres impôts, taxes et ass	similés	2 463	2 463		
Dettes sur immobilisations	et comptes rattachés				
Confédération, fédération,	union, entités affiliées				
Autres dettes					
Dette représentative de titre	es empruntés				
Produits constatés d'avanc	e				
ТО	TAL DES DETTES	90 376	90 376		
Emprunts souscrits en cours	d'eversine				
Emprunts remboursés en co	The state of the s				
Emprunts dettes associés (p					
Empression delles associes (p		entation avec attestation	de l'Expert-Comptable		



Tableau de suivi des fonds associatifs

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable





Rémunérations des Dirigeants

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration

- des organes de direction

- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures Professions intermédiaires		3	
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Employés		5	
EFFECTIF	Ouvriers		8	

Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Comptable

Page:



SOFAC

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2022	31/12/2021
Bénévolat		
Prestations en nature		
Mise à disposition des locaux de l'ancienne usine	96 717	96 717
	96 717	96 717
Dons en nature		
Total	00.747	00.747
	96 717	96 717
Répartition par nature de charges	31/12/2022	31/12/2021
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires,)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels,)	96 717	96 717
Mise à disposition des locaux de l'ancienne usine	30 7 17	30711
	96 717	96 717
Prestations		
Personnel bénévole		
Mission de présentation avec attestation de l'Expert-Compilable	96 717	96 717
Mission de presentation avec attesiation de l'Experi-Comptante		



Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations			Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour- sements	Transferts	Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contrib. fi. des autorités de tarification							
Subventions d'exploitation DRAC - Aide Exceptionnelle COVID M. Bourgogne - Le Spectacle Le Carrelet La Fermeture éclair Maison Pull-over Projet Grand Bellevue	75 212 94 818 60 000 66 131 60 000	163 661	75 212 94 818			60 000 66 131 60 000 163 661	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du publi							
TOTAL	356 161	163 661	170 030			349 792	2

Page: